

## **DÉCISIONS DU PRÉSIDENT**

visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19

Ordonnance du 1er avril 2020 sur l'état d'urgence sanitaire

## Décisions du Président du 20 au 24 avril 2020

## ✓ Enfance / Jeunesse / Social

- Recrutement d'une Educatrice de Jeunes Enfants de 2ème classe (sur un poste permanent), 2ème échelon, au service R.A.M., pour faire face à un accroissement temporaire d'activité au multi-accueil Le Valanou du 13 avril au 30 juin 2020 (28h hebdomadaires), afin d'assurer la continuité du service vu le départ d'un agent titulaire.